Info du conseil municipal novembre 2016

Promotions civiques

C'est le 11 novembre dernier, que les autorités d'Orvin, de Péry-La Heutte, de Romont et de Sauge invitaient leurs jeunes citoyens nés en 1998, pour la traditionnelle sortie dite des promotions civiques.

Une trentaine de participants avaient répondu à l'invitation. Le rendez-vous était fixé à la Tissot Arena de Bienne où les jeunes ont été accueillis par les représentants du conseil municipal de Romont. La soirée a débuté par un apéro puis tout le monde s'est retrouvé sur la glace pour une initiation au curling. Tous ont pu constater que, finalement, ce sport n'était pas aussi facile qu'il n'y paraissait. Après des lancers de pierres, quelques cabrioles et le balayage de la glace, la manifestation s'est terminée dans la bonne humeur et autour d'une fondue

Assemblée municipale

Lundi 28 novembre 2016, une trentaine de citoyens ont pris la peine de se déplacer au centre communal de Frinvillier pour assister à l'assemblée de la commune de Sauge.

L'ordre du jour comportait surtout des chapitres financiers dont 3 demandes de crédit et le budget 2017. Le chemin de la Sauge de Vauffelin s'étant largement dégradé depuis les premières demandes d'offres, un crédit additionnel de 50'000 francs a dû être demandé pour refaire correctement cette route. Le transfert de l'administration communale dans le bâtiment scolaire et la fermeture du bureau de Poste nécessitent le réaménagement des alentours de cet immeuble. Aussi ce sont 125'000 francs qui ont été requis pour réaliser ces travaux. Finalement 600'000 francs seront engagés pour refaire le chemin des Oeuchettes de Plagne avec le remplacement des conduites d'eau potable.

Le budget communal, établi pour la deuxième fois avec le nouveau modèle comptable harmonisé 2 « MCH2 », prévoit un résultat opérationnel de 71'900 francs. En tenant compte des dépréciations complémentaires et des résultats des financements spéciaux, le compte global se solde par un excédent de charges de 22'600 francs. Ce budget 2017 a donc été enteriné avec une quotité d'impôt inchangée à 1.90. La taxe immobilière est descendue à 1.25 ‰. De même que les taxes d'épuration à 11 francs l'UR et 2.20 francs le m3. Les taxes de l'eau potable passent quant à elles à 15 francs l'UR et 3.50 francs le m3.

Le tarif des émoluments pour le contrôle des installations de combustion dans la commune a été adopté sans discussion.

./..

Info du conseil municipal
novembre 2016

Rencontre des nouveaux habitants

Pour la deuxième fois, les autorités de Sauge avaient convié les nouveaux habitants. Des 75 personnes invitées, 19 avaient répondu présentes.

Après une présentation des autorités, de l'administration et des sociétés locales, le maire a tenu à féliciter Damien et Jonathan Noverraz pour leur titre de vice-champions d'Europe de caisses à savon. Afin de marquer dignement cet exploit un bon pour une descente en bob sur la piste olympique de St.-Moritz leur a été remis.

Leurs parents ont également été chaleureusement remerciés pour la parfaite organisation du week-end de courses de caisses à savon en juin à Plagne. Ils ont réussi à fédérer toute la population de Plagne autour de ce beau projet. Vivement la prochaine édition !!

Téléskis des Prés d'Orvin

Les écoliers de Sauge bénéficieront à nouveau du prix avantageux de CHF 100.00 (contre CHF 150.00 au tarif normal) lors de l'achat d'un abonnement de saison. La différence étant prise en charge par la commune.

Ecole jurassienne du bois

La commune de Plagne ayant déjà soutenu financièrement la construction de la première halle des menuisiers de Delémont, un nouveau don de CHF 500.00 a été alloué à l'association jurassienne des menuisiers, charpentiers et ébénistes pour la construction d'une seconde halle destinée aux charpentiers.

./..

Info du conseil municipal
novembre 2016

Nouveau véhicule communal

Avec l'engagement d'un cantonnier/fontainier à plein temps, l'exécutif s'est rapidement aperçu qu'un véhicule de travail était indispensable. Un cahier des charges a été établi et le conseil municipal a opté pour un pickup Mitsubishi 4 x 4 équipé d'un pont fixe ainsi que pour une remorque de 3,5 tonnes avec un pont basculant. Différentes offres ont été demandées et c'est celle de CHF 49'850.00 du garage Alouettes de Malleray qui a été retenue.

De gauche à droite : Patrick Villard, conseiller municipal en charge de ce dossier, René Gyger, cantonnier/fontainier, Patrick Sandmeier en charge des travaux publics et de l'eau.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.